



MUNICIPALITÉ DE CASSELMAN MUNICIPALITY

N° du rapport :	EN-021-2023
N° du dossier :	
Sujet :	Amélioration du processus d'eau potable
Date de la réunion:	12 septembre 2023
Annexe(s):	A- Report on Roots of aesthetic (color) Problems and Proposed water treatment adjustment – Bill Dallala B- Description Krypton Scien-tek Inc

RECOMMANDATION(S)

1. Que le Conseil de la Municipalité de Casselman accueille la réception du rapport administratif EN-021-2023; et
2. Accepte de considérer les recommandations du Dr. Dallala pour le traitement de l'eau potable de Casselman et l'invite à soumettre un devis pour l'implantation de la solution proposée.

RECOMMANDATION(S)

1. That the Council of the Municipality of Casselman acknowledges reception of administrative report EN-021-2023; and
2. Accepts to consider Dr. Dallala's recommendations for the treatment of Casselman's potable water and hereby invite him to submit an estimate for the implementation of the proposed solution.

CONTEXTE

Ce rapport fait état de propositions pour améliorer le processus d'eau potable dans le but de diminuer/enrayer de façon permanente le taux de manganèse dans l'eau potable.

ANALYSE

À la suite des événements entourant la qualité de notre eau potable au cours de l'été 2023, et afin de poursuivre les efforts de la municipalité pour enrayer le taux aléatoire de manganèse, nous avons eu recours aux services d'un ingénieur chimiste, expert dans la qualité de l'eau potable, Dr. Bill Dallala. Vous trouverez copie du rapport soumis par le Dr. Dallala, qui inclut une proposition de traitement pour régler notre problème. Comme le mentionne le Dr. Dallala, la solution passe par le dioxyde de chlore. La présentation du Dr. Dallala identifie tous les détails du projet et des démarches à suivre, sous sa gouvernance et en partenariat avec OCWA et JL Richards.

Il est donc recommandé de procéder avec les solutions identifiées dans le rapport du Dr. Dallala. Suite à la réception des solutions, le directeur des services physiques regroupera les parties concernées pour évaluer le prix du projet. Les coûts pour les travaux nécessaires identifiés par le Dr. Dallala seront en dessous des montants identifiés au budget existant et des montants en subvention à recevoir des gouvernements provincial et fédéral.

Dans le cadre de ce projet, le manganèse n'est pas le seul composant qui sera analysé. Si d'autres améliorations doivent être effectuées concernant d'autres composants, ils seront définitivement considérés et si possible, incluse.

IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET IMPACT SUR LES EFFECTIFS

Cet item est inclus dans le budget courant approuvé : Oui Non S/O

Cet item est à l'intérieur du montant budgété: Oui Non S/O

Montant total budgété en 2023 1,200,000 \$

Montant du budget disponible 1,150,000 \$

ALTERNATIVE

Le Conseil peut toujours refuser la demande.

Le Conseil peut faire une différente recommandation à cet effet sous forme de résolution.

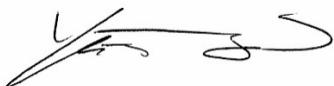
Préparé par :



Pierre-Paul Beauchamp

Directeur

Révisée et approuvée pour la considération du Conseil par :



Yves Morissette

Directeur général